

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUN-COMMUNE-CPAS DU
16-12-2019(Pour approbation)**

Présents

COMMUNE

BRABANT Aurélien, Bourgmestre.

GHILBERT Jonathan, ANNECOUR Philippe, SOL Delphine, VANSAINGELE Françoise, Echevins.

DEMORTIER André, POLLET Sophie, LOISELET Christelle, PIERRE Aurélien, SMETTE René ,

VANDENDRIESSCHE Agnès, LAMBERT Véronique, CATTEAU Christian, TROOSTER Maurice,

KERTEUX Peggy, DELCOURT Laétitia, DELANGHE Ludovic, Conseillers communaux.

VANMULLEM Xavier, Directeur général.

CPAS

TROOSTER Maurice, Président

CHARLET Willy, DEFRENNE Carine, DELWART Christine, HENNEBO Bruno, HERMAN Marie-

Christine, LEPOUTRE Julie, ~~RENDERS Yves~~, VANCOPPENOLLE Vincent, Conseillers de l'Action

Sociale

VANMULLEM Xavier, Directeur général ff

.....

Le président ouvre la séance à 19H30'.

SÉANCE PUBLIQUE

SECRETARIAT COMMUNAL

Rapport annuel des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action Sociale

Vu la Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (articles L 1121-1, L1122-18, L 1123-3, L 1123-8, L 1123-14) ;

Vu les décrets du 19 juillet 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et la Loi organique des CPAS et visant le renforcement des synergies entre les deux institutions ;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal précisant les modalités relatives aux réunions conjointes du conseil communal et du Conseil de l'Action sociale ;

Vu le rapport du Codir commun du 03.12.2019 ;

Vu le rapport du comité de concertation Commune-CPAS du 04.12.2019 ;

Considérant que le rapport des synergies Commune-CPAS a été rédigé sur base des modèles et instructions contenues dans le guide méthodologique de mise en œuvre tel qu'établi par les services du S.P.W. ;

Considérant que l'objectif des synergies est de renforcer la qualité du service au citoyen, la complémentarité entre les services et l'économie d'échelle ;

Entendu l'exposé de M. M. TROOSTER, Président du CPAS, lequel donne lecture et commente le rapport sur les synergies et les économies d'échelles 2019 ;

Entité communale de PECQ
Rapport annuel sur les synergies – Année 2019

Obligations de procédure

(Pour élaborer le rapport annuel sur les synergies, les 3 étapes suivantes doivent impérativement être respectées)

1. Avis remis par le CODIR commun en sa séance du 03.12.2019

Les remarques suivantes ont été énoncées : le CODIR commun marque son accord sur le projet de rapport de synergie présenté par le DG communal et Gdf du CPAS.

2. Avis remis pas le comité de concertation commune – CPAS en sa séance du 4 décembre 2019

Les remarques suivantes ont été énoncées : néant

3. Validé par le conseil conjoint en sa séance du 17/12/2019

Les amendements suivants ont été énoncés : aucun amendement n'a été formulé.

Tableau des synergies existantes et/ou en cours

(L'objectif est de proposer une évaluation des synergies mises en œuvre)

Synergie ou groupe de synergie	Objectif (satisfaction du citoyen, performance administrative, réalisation)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Réalisation	Résultat
Maintenance des bâtiments du CPAS et des bâtiments communaux mis à disposition (Home Général, maison ILA) par le service technique communal	Réalisation, (satisfaction du citoyen « utilisateur de l'infrastructure »)	La commune assure l'entretien des bâtiments du CPAS et répond aux demandes d'interventions via son service technique communal Mode délégué	Administration communale	DG AC et DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux et au directeur de la MR	Depuis 2017	100 % des interventions sollicitées sont réalisées (en fonction de leur degré d'urgence)
Service finances conjoint (en ce y compris service « salaires »)	Réalisation, performance administrative	Mode coopératif	Commune et CPAS	DG AC et DG CPAS	Depuis 2014	Le service « finances » est complètement synergies (dans la pratique plus qu'un seul service finances)
Organisation commune de l'opération « été solidaire, je suis partenaire »	Réalisation, satisfaction du citoyen	Mode coopératif	Commune	Service RH de la commune	Depuis 2015	100 % opérationnel (subvention maximale obtenue chaque année)

Service interne de prévention et de protection – conseiller en prévention commun aux deux institutions	En cours / moyens	Mode délégatif	AC	DG AC et DG CPAS	En cours	Economie d'échelle, 1 ^{er} résultats positifs
Plan de cohésion sociale	Réalisation / en cours	Mode coopératif	AC	Service Plan de Cohésion Sociale	Réalisation / en cours	Dégagement de moyens financiers utiles (convention de transfert financier vers banque alimentaire)
Gestion informatique / du parc informatique (maintenance quotidienne + renouvellements)	Réalisation / performance administrative	Mode coopératif	Service informatique communal	DG AC et DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable communal de l'informatique et de la téléphonie (« agent synergie » - convention de mise à disposition)	Réalisation / en cours	Économie d'échelle / résultat positif
Confection et livraison des repas scolaires	Réalisation / satisfaction du citoyen	Mode coopératif (contrat de coopération signé)	CPAS (cuisine centrale)	AC + CPAS	Réalisation	Positif
Gestion commune de la correspondance	Réalisation / performance administrative	Mode coopératif	AC et CPAS	DG AC + DG CPAS	Réalisation	Economie d'échelle / résultat positif

Directeur général commun	Moyens	Mode coopératif	AC et CPAS	DG	En cours (transition ?)	Économie d'échelle / développement des synergies
Implantation et regroupement des deux administrations dans le même bâtiment	Réalisation / satisfaction du citoyen / moyens et performance administrative	Mode coopératif	AC et A CPAS	DG AC et DG CPAS	Réalisation	Economie d'échelle / résultat positif
Partage de la timbreuse	Réalisation / moyens	Mode coopératif	AC et CPAS	DG AC et DG CPAS	Réalisé / effectif	Économie d'échelle / résultat positif
Mise à disposition bâtiments (ex : ILA)	Moyens / satisfaction des bénéficiaires	Mode coopératif	AC - CPAS	DG AC et DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable des travaux et aux assistants sociaux responsables du suivi	Réalisé / effectif	Economie
Mise à disposition des articles 60	Réalisation / moyens	Mode coopératif	AC - CPAS	DG AC et DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable communal des travaux et aux assistants sociaux responsables de	Effectif	Renforcement des équipes

				l'accompagnement		
Surveillance chantier RS	Performance administrative / moyens	Mode coopératif	AC - CPAS	DG AC et DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée à l'agent communal mis à disposition du CPAS et responsable du suivi	Réalisé et en cours	Economie d'échelle (pas de désignation d'un surveillant extérieur)
Marché d'emprunts	Moyens	Mode délégatif	AC	DG et DF	Réalisé / effectif	Suivi administratif

Tableau des synergies programmées

Synergie ou groupe de synergie	Objectif (missions, réalisation, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Réalisation	Résultat attendu (quantifiable) et délai
Engagement d'un agent au profil juridique en support de la direction générale de l'AC et du CPAS	Moyens / performance administrative	Coopératif	CPAS	DG AC et DG CPAS	Crédit budgétaire prévu au niveau communal	Mars 2020
Communication : amélioration et engagement d'un agent spécifique pour les deux institutions	Moyens / performance administrative / satisfaction du citoyen	Coopératif	AC	DG AC et DG CPAS	/	Mars 2020
Création d'un	Satisfaction des	Mode coopératif	AC/CPAS	DG AC et DG CPAS	En réflexion	Mi 2020

guichet unique énergie (réfèrent logement et Energie de l'AC et assistants sociaux) entre autres pour optimiser au mieux le programme PAPE	citoyens et/ou utilisateurs – performance administrative et de moyens					
Utiliser au mieux les compétences des articles 60 qui peuvent être mis à disposition et ce après la création de nouveaux services (propreté publique, entretien des bâtiments)	Réalisation / satisfaction des citoyens / moyens	Mode coopératif	CPAS	DG AC et DG CPAS	En cours	Mars 2020
Mise en place d'une seule centrale téléphonique	Moyens	Mode coopératif	AC	DG AC et DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable communal de l'informatique et de la téléphonie (« agent synergie » - convention de mise à disposition)	En cours (effectif prévu en mars 2020)	Positif avec économie financière prévue

Plan de formation commun et continu	Performance administrative	Mode coopératif	AC - CPAS	DG AC et DG CPAS	A programmer	Economie d'échelle
Espace sur site internet	Performance administrative / satisfaction des citoyens	Mode coopératif	AC	DG AC et DG CPAS	A programmer	/
Utilisation logiciel 3P	Performances administratives et de moyens	Mode coopératif	AC	DG AC et DG CPAS	A programmer	Sécurité juridique et économie d'échelle

Matrice de coopération -niveau année 2019

	SERVICE ACHATS	SERVICE RH	SERVICE MAINTENANCE	SERVICE INFORMATIQUE	TOTAL
Fonctionnement	Efficace	Opérationnel	Maîtrisé	Maîtrisé	13/20
Management	Opérationnel	Opérationnel	Maîtrisé	Maîtrisé	12/20
Compétences	Opérationnel	Efficace	Efficace	Efficace	11/20
Formalisation	Opérationnel	Initial	Opérationnel	Opérationnel	10/20
Ressources et outils de gestion	Opérationnel	Efficace	Opérationnel	Maitrisé	11/20
TOTAL	12/25	12/25	15/25	18/25	57/100

Rapport rédigé le 05.12.2019

X. VANMULLEM

Directeur général - commune de PECQ

Directeur général ff – CPAS de PECQ

PREND ACTE

Du rapport 2019 sur les économies d'échelles et les synergies développées et à développer entre l'administration communale de PECQ et son CPAS.

Ainsi décidé à Pecq, les jour, mois et an que dessus

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Aurélien BRABANT

Le Directeur général FF

Le Président,

Xavier VANMULLEM

Maurice TROOSTER